

Communiqué de votre facteur



A partir du 22 octobre, les horaires de passage de votre facteur changent.

La Poste se transforme pour s'adapter à l'essor du commerce en ligne, l'émergence de besoins dans le domaine des services et la baisse des volumes de courrier.

Pour satisfaire ses clients, La Poste propose de **Nouveaux Services facteurs** qui s'adressent :

- aux particuliers : visite du facteur au domicile des seniors avec le service « Veiller Sur Mes Parents », accompagnement au numériques des foyers seniors avec la tablette Ardoiz, livraison de courses et de repas.
- aux professionnels : organisation de remises commentées de catalogues, collectes de colis à la demande et enlèvement par le facteur de matières à recycler (papiers, cartons, gobelets...).

Le développement de ces services de proximité conduit à une évolution du métier de facteur vers plus de contact clients tout au long de la journée, en complément de la distribution des colis et du courrier.

Ainsi, **à partir du 22 octobre**, le facteur réalisera sa tournée sur une amplitude horaire élargie et pourra être amené à passer matin ou **après-midi** à votre domicile.

Vous pourrez le solliciter pour obtenir des renseignements sur les services de proximité de La Poste. Il peut également vous procurer, si vous le souhaitez, des produits tels que des carnets beaux timbres, des stickers de suivi ou des emballages prêts à poster.